

Réf: Dossier 174127

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE DOUKA ADOLPHE DE IROPORIA »

Siège Divo, Didoko, DIVO IROPORIA, Lot 0, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE DOUKA ADOLPHE DE IROPORIA »

Objet : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Divo, Didoko, DIVO IROPORIA, Lot 0, Ilot 65

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DIV-2022-B-600 du 13/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 13/01/2023

